

OCTOPUS ROBOTS

Société Anonyme

29, rue Saint Pierre

49300 Cholet

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2017

JLS PARTNER
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
12, boulevard Raspail
75007 Paris

OCTOPUS ROBOTS

Société Anonyme
29, rue Saint Pierre
49300 Cholet

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OCTOPUS ROBOTS relatifs à l'exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCTOPUS ROBOTS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société OCTOPUS ROBOTS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer

la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

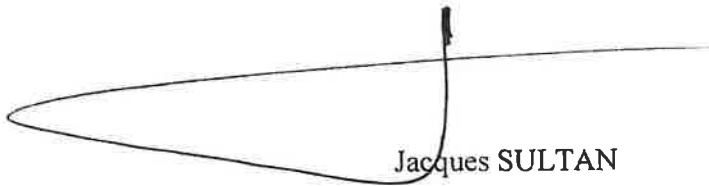
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société OCTOPUS ROBOTS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
-

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

JLS PARTNER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side that tapers to a point, followed by a vertical line that curves back to the right and then down to the right, ending in a small hook. The signature is positioned above the printed name 'Jacques SULTAN'.

Jacques SULTAN

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/07/2016 au 31/12/2017 (18 mois)			Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	1 511 340	22 309	1 489 031	
Concessions, brevets, droits similaires	29 354	13 819	15 535	8 410
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 644		1 644	440 500
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	310 381	27 605	282 777	11 792
Autres immobilisations corporelles	69 368	11 723	57 645	29 574
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	20 000		20 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	800		800	800
TOTAL (I)	1 942 887	75 456	1 867 431	491 076
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	41 569	15 600	25 969	36 369
Avances et acomptes versés sur commandes	9 724		9 724	
Clients et comptes rattachés	56 200		56 200	
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	200		200	
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	219 702		219 702	3 338
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	285 786		285 786	68 228
. Autres	90 000		90 000	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	701 398		701 398	48 968
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	20 015		20 015	
TOTAL (II)	1 424 594	15 600	1 408 994	156 903
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 367 481	91 056	3 276 424	647 979

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/07/2016 au 31/12/2017 (18 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 882 972 Euros)	882 972	361 270
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 852 600	66 430
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2 081	2 081
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 585	10 585
Report à nouveau	-49 935	-26 385
Résultat de l'exercice	-430 376	-23 550
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	2 267 926	390 431
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	300 000	
TOTAL (II)	300 000	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	389 352	113 273
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	28 961	35 534
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 897	27 952
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	77 981	21 408
. Organismes sociaux	103 695	44 020
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	0	4 800
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 907	1 561
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 481	3 000
Autres dettes	224	6 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	708 498	257 548
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	3 276 424	647 979

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/07/2016 au 31/12/2017 (18 mois)			Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens		56 200	56 200	
Production vendue services	10 000		10 000	
Chiffre d'affaires net	10 000	56 200	66 200	
Production stockée				
Production immobilisée			1 070 840	317 000
Subventions d'exploitation reçues			13 319	45 000
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges				
Autres produits			1	311
Total des produits d'exploitation			1 150 360	362 311
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				1 431
Achats de matières premières et autres approvisionnements			251 309	35 686
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				500
Autres achats et charges externes			619 404	145 720
Impôts, taxes et versements assimilés			7 254	2 384
Salaires et traitements			586 738	134 503
Charges sociales			224 602	51 283
Dotations aux amortissements sur immobilisations			58 201	2 845
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			10 400	5 200
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6 739	1 253
Total des charges d'exploitation			1 764 647	380 807
RESULTAT D'EXPLOITATION			-614 288	-18 495
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			904	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			33	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			937	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 208	5 055
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			9 208	5 055
RESULTAT FINANCIER			-8 271	-5 055
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-622 559	-23 550

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/07/2016 au 31/12/2017 (18 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 120	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 120	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 120	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-193 302	
Total des produits	1 151 297	362 311
Total des charges	1 581 673	385 861
RESULTAT NET	-430 376	-23 550
Dont crédit-bail mobilier	5 571	859
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A. OCTOPUS ROBOTS
29, rue Saint-Pierre
49300 CHOLET
N° Siret : 341 727 014 00035

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 18 mois.

L'exercice précédent clos le 30 juin 2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 276 424,30 €uros.

Le résultat net comptable est une perte de 430 376,39 €uros.

Au cours de l'exercice, du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017, la S.A.S. MCAI a changé sa raison sociale en date du 28 avril 2017 pour devenir la S.A.S. OCTOPUS ROBOTS.

Par la suite, la forme juridique a également été modifiée en date du 6 décembre 2017, la société devenant une Société Anonyme avec Conseil d'Administration (S.A.).

La société a également procédé à plusieurs augmentations de capital durant l'exercice 2017 :

- Augmentation de capital en date du 8 mars 2017,
- Augmentation de capital en date du 8 septembre 2017,
- Augmentation de capital en date du 20 décembre 2017.

Le détail de ces opérations est mentionné en page 12, au paragraphe "Capital social".

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 27 avril 2018 par le Conseil d'Administration.

Evénements postérieurs

La société OCTOPUS ROBOTS a décidé d'entrer sur le marché boursier Euronext Access à compter du 14 mars 2018.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06 et 2016-07, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle

Comparabilité : exercice de 18 mois contre 12 mois l'an passé.

Continuité d'activité

Régularité

Sincérité

Prudence

Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par le fait qu'elle est encore dans sa phase de développement, pendant laquelle des dépenses de recherche sont encourues, alors que les revenus ne suffisent pas encore à équilibrer l'exploitation.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2017, l'encaissement attendu du CIR/CICE pour 216 364 €, le remboursement d'un crédit de TVA de 325 551 € et le solde d'avance BPI de 90 000 € devraient permettre à la Société de couvrir ses besoins jusqu'en février 2019.

Afin de couvrir les besoins ultérieurs, le conseil d'administration a d'ores et déjà pris les mesures suivantes pour assurer le financement nécessaire :

- (i) préparation d'une augmentation de capital fin 2018, les capitaux levés devant permettre à la Société de poursuivre le développement de ses activités jusqu'à l'atteinte d'une situation d'autofinancement,
- (ii) poursuite d'une recherche d'investisseurs

Il existe une incertitude sur la continuité d'exploitation si la société n'est pas en mesure de réaliser ses plans d'actions. En conséquence, elle pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Les comptes annuels ont cependant été établis sur une base de continuité d'exploitation.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les principales estimations portent sur les choix d'activation des projets de recherche et développement en cours.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celles de la structure.

Les frais de recherche et de développement des technologies supportant l'activité de la société, "projet Octopus", font l'objet d'une activation avec mise en service au 1^{er} décembre 2017 pour un montant global de 1 511 340 €uros, conformément aux dispositions comptables réglementaires. Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 4 ans correspondant à la durée de vie estimée du produit développé. La production immobilisée de l'exercice 2017 s'élève à 1 070 840 €uros.

Recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les critères suivants sont satisfaits :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la société d'achever le projet,
- (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes annuels sur la ligne « immobilisations incorporelles ».

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations ou selon les durées d'usage, en application de la mesure de simplification destinée aux PME.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Frais de recherche et développement	4 ans
Logiciels	1 à 3 ans
Matériel industriel	3 à 7 ans
Installations et agencements divers	7 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	3 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute des actions propres est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais professionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute lui est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

Il n'existe aucun risque à la clôture nécessitant une provision.

Situation fiscale

La société bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 193 302 €uros :

- 156 433 €uros pour l'année civile 2017,
- 36 869 €uros pour les 6 mois de 2016.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 et du 1^{er} semestre 2016 a été constaté dans les comptes annuels pour un montant global de 23 062 €uros.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du sous-compte 6479000 "CICE".

L'incidence est neutre sur le plan fiscal car le CICE est non imposable.

Par ailleurs, les modalités d'utilisation du crédit d'impôt telles que précisées dans l'article 244 quater C du CGI ont été appliquées. Le CICE de l'exercice précédent a ainsi permis le financement de l'amélioration de la compétitivité.

Engagements de retraite

Ne représentant pas un montant significatif, les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une évaluation.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche et développement

Frais recherche et développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Frais recherche et développement	1 511 340	22 309	1 489 031

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	462 048	1 520 790	440 500	1 542 338
Immobilisations corporelles	45 483	334 266		379 749
Immobilisations financières	800	20 000		20 800
TOTAL	508 332	1 875 056	440 500	1 942 887

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond notamment à l'activation des frais de recherche et de développement pour un montant de 1 511 340 €uros. Pour mémoire, les frais de recherche et développement activés comprennent la production immobilisée des exercices suivants :

- 1 070 840 €uros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- 317 000 €uros pour l'exercice clos le 30 juin 2016,
- 123 500 €uros pour l'exercice clos le 30 juin 2015.

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 138	22 990		36 128
Immobilisations corporelles	4 117	35 211		39 328
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	17 256	58 201		75 456

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	800		800
Actif circulant et charges constatées d'avance	671 903	671 903	
TOTAL	672 703	671 903	800

Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	5 200	10 400			15 600
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	5 200	10 400			15 600

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1 101 400	0,33	361 270
Augmentation par émission de titres	302 296	0,33	99 156
Augmentation par incorporation de la prime d'émission		0,07	101 053
Total après AGE du 8 mars 2017	1 403 696	0,40	561 479
Augmentation par émission de titres	22 800	0,40	9 120
Augmentation par émission de titres	72 439	0,40	28 976
Augmentation par incorporation de la prime d'émission		0,10	149 893
Total après AGE du 8 septembre 2017	1 498 935	0,50	749 468
Augmentation par émission de titres	267 009	0,50	133 505
Titres en fin d'exercice	1 765 944	0,50	882 972

En date du 8 mars 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- Constaté la réalisation partielle de l'augmentation de capital décidée le 30 septembre 2015 d'un montant de 1 459 596 €uros, par la création de 302 296 actions de 0,3280098 €uro de valeur nominale unitaire (99 156 €uros), avec une prime d'émission d'un montant de 1 360 440 €uros.
- Procédé à une seconde augmentation de capital, portant la valeur nominale unitaire des actions de 0,3280098 €uro à 0,4000004 €uro par incorporation d'une partie de la prime d'émission pour un montant de 101 053 €uros.

En date du 8 septembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- Constaté la réalisation partielle de l'augmentation de capital décidée le 30 septembre 2015 d'un montant de 118 930,50 €uros, par la création de 22 800 actions de 0,4000004 €uro de valeur nominale unitaire (9 120 €uros), avec une prime d'émission d'un montant de 109 810,50 €uros.
- Constaté la réalisation partielle de l'augmentation de capital décidée le 28 avril 2017 d'un montant de 460 712,04 €uros, par la création de 72 439 actions de 0,4000004 €uro de valeur nominale unitaire (28 975,629 €uros), avec une prime d'émission d'un montant de 431 736,411 €uros.
- Procédé à une seconde augmentation de capital, portant la valeur nominale unitaire des actions de 0,4000004 €uro à 0,5 €uro par incorporation d'une partie de la prime d'émission pour un montant de 149 892,87 €uros.

En date du 20 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- Constaté la réalisation partielle de l'augmentation de capital décidée le 30 septembre 2015 d'un montant de 863 077 €uros, par la création de 267 009 actions de 0,5 €uro de valeur nominale unitaire (133 504,50 €uros), avec une prime d'émission d'un montant de 729 572,50 €uros.

Les frais d'augmentation du capital, d'un montant de 594 444 €uros, ont été imputés sur le montant de la prime d'émission. Au 31 décembre 2017, le solde net de la prime d'émission s'élève ainsi à 1 852 600 €uros.

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	389 352	94 525	294 827	
Dettes financières diverses	28 961	28 961		
Fournisseurs	96 897	96 897		
Dettes fiscales et sociales	186 583	186 583		
Dettes sur immobilisations	6 481	6 481		
Autres dettes	224	224		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	708 498	413 671	294 827	

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	31 969
Dettes fiscales et sociales	57 476
Autres dettes	
TOTAL	89 445

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	56 200	84,89 %
Prestations de services	10 000	15,11 %
TOTAL	66 200	100,00 %

Annexe des comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements donnés

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Crédit-bail mobilier	28 533
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	28 533

Dettes garanties par des sûretés réelles et des cautions

Le compte courant souscrit auprès de la Caisse d'Épargne, dont le découvert bancaire autorisé s'élève à 10 000 €uros, est garanti par une caution solidaire de 32 500 €uros.

L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne, dont le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 42 783,12 €uros, est garanti par une caution donnée à hauteur de 30% par CIE EUR DE GARANTIE ET CAUTION.

L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne, dont le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 270 600,87 €uros, est garanti par :

- Une caution donnée par BPI FRANCE FINANCEMENT à hauteur de 60%
- Gage de matériel et outillage pour un montant de 63 972,44 €uros
- Gage de matériel et outillage pour un montant de 63 972,44 €uros
- Gage de matériel et outillage pour un montant de 165 652,12 €uros

L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne, dont le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 41 322,51 €uros, est garanti par une caution donnée à hauteur de 50% PAR BPI FRANCE FINANCEMENT.

L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne, dont le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 34 645,58 €uros, est garanti par une caution donnée à hauteur de 50% par BPI FRANCE FINANCEMENT.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires relatifs à la vérification des comptes annuels 2017 sont comptabilisés en charges pour 23 000 €uros H.T.

Annexe des comptes annuels (suite)

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux contrats de crédit-bail en cours

Redevances payées	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			859	859
Montants de l'exercice			5 571	5 571
Sous-total			6 430	6 430

Redevances restant dues	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
A 1 an au plus			10 644	10 644
Entre 1 et 5 ans			17 186	17 186
A plus de 5 ans				
Sous-total			27 830	27 830

Valeur résiduelle	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
TOTAL			34 260	34 260

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Valeur d'origine			32 448	32 448
Cumuls des dotations antérieures			703	703
Dotations de l'exercice			3 122	3 122
Valeur nette comptable			28 623	28 623

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	20 015
TOTAL	20 015

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues	31 969
TOTAL	31 969

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés	30 880
Provision RTT	5 327
Provision charges sociales sur CP	13 955
Provision charges sociales sur RTT	2 407
Taxe d'apprentissage	2 621
Formation continue	2 286
TOTAL	57 476